

## **REDUCTION DES NUISANCES AERIENNES EN ILE-DE-FRANCE POSITION COMMUNE DES ASSOCIATIONS**

Les Associations de défense des riverains d'aéroports réclament de façon unanime et en urgence :

**1** Un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives, selon les recommandations de l'OMS, applicables à tout aéroport et hélicoptère de la région parisienne,

**2** Une réduction importante des nuisances :

- en plafonnant le nombre de mouvements de Roissy CDG et des autres aéroports d'Ile de France,
- en modifiant les procédures d'approche et de décollage et en adoptant judicieusement des procédures de descente lisse et continue et de relèvement des altitudes de survol,

**3** Des moyens de contrôle indépendants et transparents pour les riverains des plates-formes et leurs élus, garantissant le respect des procédures et objectifs environnementaux et l'application de sanctions significatives en cas de défaillance avérée.

Les objectifs de la Charte du développement durable de Roissy CDG doivent être redéfinis en y intégrant les points ci-dessus, à quantifier au plus vite, ainsi qu'un processus vertueux et permanent de concertation avec les riverains.